# Le Nord

*Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre*

CONDITIONS — Par la Poste. Un An... 20 francs. Six Mois... 10 —. Trois Mois... 5 —. Départem. non-limitrop. et Etrang. port en sus

PUBLICITÉ — Annonces... la ligne 0.30. Réclames... 0.60. Faits-divers... 1.20. Chronique locale... 2.50

**TEMPERATURE**

Lille, le 21 juin.

Minimum, nuit, abrité...... 12°3
— — découvert... 11°4
Surface du sol, 8 h. du matin.. 17°0
A 1 mètre de profondeur..... 17°6
De l'air à l'ombre........... 20°6
Maximum, jour, à l'ombre.... 23°6
— — au soleil.... 31°4

*Etat hygrométrique* (8 h. m.) 0m/m62
*Etat du ciel* : Peu nuageux
*Direction du vent* : O.

BAROMÈTRE. — Le 21 juin (8 h. du matin) la pression était de *778* m/m; le 22 juin (2 heures du matin) la pression est de :

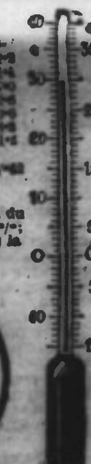

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

### Les ordres du jour (suite)

M. Bourrat remonte à la tribune pour défendre son ordre du jour.

M. Barthou, tout en déclarant qu'il est partisan du rachat de l'Ouest explique que le moment n'est pas encore venu. En conséquence il combat l'ordre du jour de M. Bourrat. Celui-ci retire son ordre du jour.

Par **523** voix contre **55**, la priorité en faveur de l'ordre du jour Zevaès, est repoussée.

M. Magniaudé remonte à la tribune pour défendre l'ordre du jour Zevaès dont il est également signataire, mais devant l'insistance de la Chambre, il le retire.

La priorité en faveur de l'ordre du jour Aldy est repoussée par **505** voix contre **55**.

On arrive à l'ordre du jour Guyot-Dessaigne, qui est adopté par **470** voix contre **87**.

La séance est levée à 6 h. 1/4.

Séance aujourd'hui.

### Le vote de nos députés

Scrutin sur l'ordre du jour de confiance adopté par 399 voix contre 88.

Ont voté *pour* : MM. Defontaine, Dehove, Delaune, Delecroix, Dron, Guislain, Pasqual.

Ont voté *contre* : MM. Delory, Durre, Fiévet, Ghesquière, Goniaux, Groussau, Melin, Selle et Guesde.

*Se sont abstenus* : MM. Cochin, Dansette, Guillain, Lemire, Plichon et Vandame.

## La liberté de conscience

### DANS LES HOPITAUX

Un officier général de la marine, interrogé récemment par un rédacteur de l'*Echo de Paris* sur les menées des libres-penseurs à Toulon et sur l'impunité dont jouit la secte, racontait à notre confrère le fait suivant :

L'attentat contre la liberté de penser et de croire est quotidien à Toulon et ailleurs.

Ecoutez bien ceci :

Pendant des années et des années, *aucun* marin n'est mort à l'hôpital de Toulon sans le réconfort traditionnel que les pratiquants appellent les secours de la Religion... *Depuis trois ans, nul de nos marins malades n'est mort secouru et administré.*

L'aumônier ne peut plus entrer à l'hôpital. Le surveillant général interdit l'accès de cet établissement à tout prêtre catholique.

Les faits rapportés par l'*Echo de Paris* se passent dans beaucoup d'autres villes.

Une lettre de Versailles nous le démontre : sur quinze soldats morts, du 1er janvier au 12 avril, écrit notre correspondant, deux seulement ont demandé les secours de la religion, et encore ne les ont-ils reçus qu'à la dernière minute. Aussi, ne purent-ils parler au prêtre appelé trop tard... Si les derniers sacrements ne sont tolérés qu'absolument *in extremis*, la permission d'avoir la messe est catégoriquement refusée; elle ne ressort pas, affirme l'administration, de la circulaire ministérielle.

Tout récemment mourait à l'hôpital militaire d'une ville du Nord un pauvre jeune homme de la région. Ce fut une consolation pour la famille de se rappeler qu'à Pâques il avait profité de sa permission pour accomplir, dans sa paroisse, ses devoirs religieux. Car, à l'hôpital, il fut, à ses derniers moments, privé de tout secours pour son âme.

Il n'y a pas longtemps, un officier d'une de nos garnisons du Nord était, à la suite, d'une chute de cheval, transporté à l'hôpital. Il témoigna le désir de voir un prêtre. Celui-ci arrive et, à la fin de la visite, lui demande quand il désire le revoir.

— Mais, Monsieur l'Aumônier, si vous pouviez venir chaque jour...

Après trois ou quatre visites, l'officier pria l'aumônier d'attendre, pour revenir, qu'il le fît appeler. Au nom de la liberté de conscience, on avait trouvé moyen de rendre au blessé la vie impossible.

Voilà, entre mille, encore un échantillon de la tolérance telle que la comprennent les F.·. M.·. et ceux qui ont peur des Loges.

Tolérance et liberté sont des termes rayés du dictionnaire et de la vie quotidienne, dès qu'il s'agit de catholiques.

Ainsi l'entendait Ach. Testelin qui disait : La liberté, nous n'en voulons pas pour nos ennemis.

Ainsi la pratiquent les disciples qui lui ont succédé à l'ombre de l'acacia.

Pour les catholiques, il fait meilleur vivre sous le Grand Turc.

V. H.

## ECHOS

**CRÉTINISME AIGU**

L'individu qui signe *Jean du Nord*, des articles dans le journal qu'on ne prend qu'avec des pincettes, traite de crétins les élèves des écoles catholiques.

Evidemment, il n'y a d'enfants instruits, bien élevés, polis et probes que ceux qui sortent de la laïque.

Où donc *Jean du Nord* a-t-il appris la géographie? Ses professeurs ont dû lui dire que Bergues est une ville du Nord et non du Pas-de-Calais.

Il l'a oublié.

Que voulez-vous? On ne peut pas tout savoir.

Il est plus facile à Jean du Nord d'aligner des insultes ignobles et bêtes contre les écoles des frères ignorantins et des nonnes fanatiques que d'apprendre la géographie du département du Nord.

**ANCIENS ÉLÈVES**

**DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE**

**DE LA RÉGION DU NORD**

Hier soir, dans les salons de l'Hôtel Maréchal, les Anciens Elèves de l'Enseignement secondaire libre de la région du Nord étaient réunis pour le dîner annuel du *Bulletin Amical*. Cette publication, fondée il y a trois ans, comme organe du service d'offres et de demandes d'emplois (4, rue Saint-Pierre, à Lille), a déjà rendu de signalés services. Elle est le lien entre tous les anciens élèves des collèges libres de la région, leur offrant à tous, sous forme de situations, de places et d'emplois, cette aide dans la vie que toutes les associations se proposent comme l'un des buts de leurs statuts.

150 convives avaient répondu à l'invitation des organisateurs. Autour de M. H. Collette, président du comité-directeur du *Bulletin*, se pressaient des représentants de nombreuses associations d'anciens élèves : Saint-Joseph, de Lille; Notre-Dame, de Boulogne; la Providence, d'Amiens; Saint-Ignace, de Dijon; Saint-Joseph, de Reims; Notre-Dame, de Cambrai; Notre-Dame, de Valenciennes; Sainte-Marie, de Beaucamps. Pour mieux marquer l'union, M. Fabre, président du Comité central des Associations d'Anciens élèves des Frères de Lille, avait tenu à accepter l'invitation qui lui avait été faite.

A l'heure des toasts, chacun de ceux qui prirent la parole eut à cœur de réveiller, dans toutes les âmes, les sentiments de chrétienne affection et de cordiale camaraderie qui doivent unir tous les anciens élèves d'un même enseignement chrétien.

C'est dans ce sens que furent chaleureusement applaudis : MM. Collette, l'abbé Baron, F. Deligne, Florent Binauld, A. Dupont et F. Fabre.

De telles réunions autorisent l'espoir que l'heure pourrait enfin être venue de la véritable union et de l'organisation de tous les catholiques de France.

**PONTS ET CHAUSSÉES**

Les élèves ingénieurs des ponts et chaussées hors de concours ci-après désignés, nommés ingénieurs ordinaires de 3e classe, ont reçu les désignations suivantes :

M. Thiollière a été chargé du deuxième arrondissement de Lille du service ordinaire de département du Nord, en remplacement de M. Grimpret;

M. Brossard est chargé à la résidence de Dunkerque, du 3e arrondissement de service maritime du département du Nord et de l'arrondissement de Dunkerque du service des voies navigables du Nord et de Pas-de-Calais, en remplacement de M. Philippe (Léon).

M. Philippe (Léon), ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 3e classe, à Dunkerque, est chargé, à dater du 16 juin 1906, du 1er arrondissement du service maritime de Nord, en remplacement de M. Jomier, précédemment appelé à une autre destination.

**NOUVELLES MILITAIRES**

**Les officiers dans l'Est.** — Les promotions et nominations dans la Légion d'honneur qui vont avoir lieu à l'occasion du 14 juillet porteront, dit un de nos confrères, la marque très sensible de la préférence qui, à égalité de service, sera accordée aux officiers des troupes de l'Est.

En outre, lors de la confection des tableaux d'avancement, à la fin de l'année, le ministre est formellement décidé à attribuer un coefficient spécial aux officiers des garnisons de l'Est et du Sud-Est. Ces officiers, lorsqu'ils viendront sur le même rang que leurs camarades, auront toujours le pas sur eux.

**RETOUR DU 27e D'ARTILLERIE**

Le 27e d'artillerie quittera le camp de Fontainebleau samedi 23 juin pour revenir à Douai où il rentrera par la place Lherillier le jeudi 4 juillet prochain.

**LE SUCRE DANS L'ALIMENTATION DU BÉTAIL**

Le *Journal officiel* du 20 juin publie le décret suivant :

« Les sucres et sirops de turbinage appelés à bénéficier des dispositions de la loi du 5 juillet 1904, relative à l'emploi du sucre destiné à l'alimentation du bétail, peuvent être dénaturés par le procédé ci-après :

« A 100 kilog. de sucres cristallisés titrant moins de 95 degrés saccharimétriques, ou de sirops de turbinage, ci 100 kilogr.

« Mélanger intimement :

« 1° 2 kilogr. de sel marin, ci 2 kilogr.

« 2° 20 kilogr. de bas produits de la fabrication des farines, ci 20 kilogr.

**JEU DE BALLE**

A Marchiennes, lundi 18 juin, Valenciennes (Adonis) et Anzin (Napoléon). Continuant leurs exploits de la veille, les Anzinois triomphent par 15 jeux contre 12 aux Valenciennois.

La partie de Valenciennes perd 8 jeux de 40 à deux.

La partie d'Anzin s'affirme partie de première force qui donnera certainement du fil à retordre aux parties belges, et nous fait augurer de belles luttes haletantes pendant la foire sur la place Verte de Valenciennes.

## Sociétés Catholiques de Gymnastique DU NORD

Nous sommes heureux d'apprendre que le concours annuel entre les sociétés catholiques de gymnastique du Nord, aura lieu à Armentières, le dimanche 29 juillet prochain.

Nous croyons savoir que bien des sociétés se sont fait inscrire.

Le concours sera suivi d'une fête au Parc des Familles.

## Gazette du Nord

— Mercredi matin en l'église paroissiale de **LANDAS**, ont été célébrées les funérailles de **M. Albéric Baumain**, cultivateur, conseiller municipal, président de la Société de secours mutuels et père du dévoué président de la Jeunesse catholique de Landas.

Une nombreuse assistance accompagnait à sa dernière demeure ce cultivateur modèle. Remarqué dans la nombreuse assistance : le Conseil municipal de Landas, son maire en tête; la Société de musique le « Libérale »; les maires de Beuvry, Aix, Saméon, Tilloy; MM. Cardon, ancien député; docteur Delegrange; Leroux, président du Comité libéral du canton d'Orchies; Bocquet, président de la Jeunesse catholique d'Orchies; l'abbé Morelle d'Orchies; Delaroyère fils le distingué conférencier de la dite Association, et plusieurs de ses membres; M. Le Gay, conseiller général du canton d'Arleux et secrétaire du Comice agricole de Douai, étant empêché s'était fait représenter par son secrétaire.

Au cimetière, M. Henri Leprêtre, maire de la commune, nous dit les regrets qu'il éprouve de la disparition si soudaine et si imprévue de son cher collaborateur et ami Albéric Baumain. Entré au Conseil municipal en 1884, il y acquiert de suite une place prépondérante; sa parole est toujours écoutée, ses sages conseils toujours suivis, nul n'est plus zélé et dévoué que lui. Son noble caractère, sa courtoisie toujours parfaite, lui valent les sympathies de tous. Aussi, à chaque renouvellement du Conseil municipal, recueille-t-il la presque unanimité des suffrages des électeurs de Landas.

M. J.-B. Dupire, vice-président de la Société de Secours mutuels nous dit les regrets de la Société frappée dans ses affections les plus chères. Baumain était pour les sociétaires un président vraiment paternel se dévouant toujours sans compter.

Un ami de la famille, le docteur Delgrange nous fait connaître l'époux modèle, le père dévoué, chéri et respecté de ses chers enfants. Il nous montre aussi l'homme de grande foi se soumettant aux desseins de la Providence. Quelques instants avant sa mort il lui disait : « Pour mon épouse, pour mes enfants, j'aurais voulu vivre encore, mais je m'en remets à la grâce de Dieu ». Paroles vraiment touchantes et profondément chrétiennes. Il termine en lui adressant un émouvant adieu dans l'éternel séjour.

— Les funérailles de **M. Louis Dubreuille**, cultivateur, ancien maire d'**HERGNIES**, décédé soudainement le 14 juin, à l'âge de 66 ans, ont eu lieu samedi, à dix heures et demie du matin, en l'église d'Hergnies.

Son corps fut porté par les membres de la Société d'Archers de Saint-Amand, dont il fit partie pendant près de cinquante ans.

On annonce la mort :

— **A TOURCOING**, en l'église Notre-Dame de Lourdes, **M. Léon Scamps**, de la congrégation des Lazaristes, célébrera, le dimanche 24 juin, à 10 heures, sa messe de prémices.

Le nouveau prêtre sera ensuite envoyé à Quito (Equateur).

— A **QUESNOY-SUR-DEULE**, de **M. Pierre Vienne**, élève au Petit-Séminaire de Cambrai, décédé à l'âge de 16 ans 1/2. Ses funérailles auront lieu samedi, à neuf heures.

— A **SOLESMES**, de **Mme Henriette Cacheux**, veuve de M. Henri Bombart, membre du Tiers-Ordre de Saint-François; de la conférence de Saint-Vincent de Paul et de toutes les confréries, toujours dévouée aux bonnes œuvres, une des premières abonnées de *La Croix*, décédée le jeudi 21 juin dans sa soixante-dixième année, munie des sacrements. Les funérailles auront lieu lundi 25 juin, à 10 heures du matin, en l'église de Solesmes.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— Nous sommes heureux d'apprendre le futur mariage de **M. Carlos Honoré**, fils de M. Benjamin, constructeur à Roubaix, avec **Mlle Hélène Delourme**, fille de Mme veuve Victor Delourme, place de l'Eglise, à Wasquehal. Le mariage sera célébré le lundi 9 juillet, à 11 heures.

## BREVET ÉLÉMENTAIRE

### A LILLE

*Admises définitivement* :

Miles Hennebert, Joly, Jot, Kain, Kambrun, Kensier, Klein.

Lacas, Ladsous Cécile, Lambot, Lambrey, Lauda, Laurent Suzanne, Lebecq, Lecocq, Lecouvre, Leduc, Lefebvre Antoinette, Lefebvre Berthe, Lefebvre Lydie, Lefebvre Marie, Legay Thérèse, Lemaire Céline, Lemaire Juliette, Lemaître, Le Marié, Lemerre Uranie, Lenoble, Leplat, Lequette, Leroy Blanche, Leroy Françoise, Leroy Louise, Lesage, Lesur, Lévy, Libessart, Liébart.

Maitaire, Mantel, Marcy, Marécan, Maria, Marcel, Masselot, Mazingue, Milliez, Mizon, Moquet, Moret, Moureau, Naepels, Merlin Maria, Néron.

Pagan, Petit Alphonsine, Petit Marguerite, Petit Suzanne, Petitprez Germaine, Phalempin, Pierre Marguerite, Pierre Marie, Plaisant, Plaisset, Plouvin, Pothez, Poublanc, Pourpoint, Preys, Pria, Rambaut, Rappelet, Rattez, Renard, Ruart, Roche, Rogeaux Alice, Rogeaux Berthe, Rogie, Roussel, Roye.

Sagot, Saison, Salomez, Schmitt, Serien, Seronsion, Sœtens, Soufflet, Stalin, Syssau, Tacqœn, Taquet, Thieffry Jeanne, Thieffry Marie, Toby, Toubeau, Touin, Trédez.

Vadurel, Vaillant, Valla Jeanne, Valla Lucie, Vandamme, Vandenberge, Vandillan, Vangrevoyage, Vanboucke, Vansteenkiste, Vanthuyne, Vautier, Verlaia, Viette Lætitia, Villaine Louise, Vion, Wahanin, Wardavoir, Wavelet, Willems.

### A DOUAI

Les examens ont pris fin mercredi soir. Suite des admises définitivement :

Miles Maniez, Mano, Manoury, Maronier, Mary, Mathias, Mollet, Montacq, Moreau, Marie Morel, Morin, Moser, Mousser, Monchelin, Mongis, Néiant, Niette, Oizine Madeleine, Pipart, Ponsin, Pottier, Prévost, Prudhomme, Raffart, Ratout, Richard, Eléonore Robilliard, Marie-L. Robilliard, Rochette, Rogier, Ronsse, Rousselot, Saint-Aubert, Salgales, Selosse, Seybier, Sirgeet, Soubriez, Soulary, Theilier, Thiauleux, Thuliez, Van den Broeck, Vansteene, Vanvelden, Varret, Verbaere, Verhølleman, Vernet, Viard, Marie-Louise, Vigneron, Wachez, Waxin, Lucienne Wiart, Willemin, Madeleine Willot, Léonie Willot.

## LES LISTES ÉLECTORALES

### *de Mons-en-Barœul*

**MAIRE SOCIALISTE & PRÉFECTURE DU BLOC**

Nous avons déjà plus d'une fois mis nos lecteurs au courant des caprices du citoyen Lelièvre, maire de Mons-en-Barœul, en ce qui concerne l'épuration des listes électorales de sa commune, poursuivie obstinément par le Comité de l'Action Libérale, non moins obstinément contrariée par le susdit citoyen-maire.

Le juge de paix vient encore d'avoir à statuer sur une question que lui a soumise Me Drillon, question d'autant plus intéressante qu'est mêlée l'administration préfectorale.

Le Maire de Mons-en-Barœul ayant refusé — contrairement à la loi — de communiquer au Comité de l'Action Libérale le registre de la Commission municipale de jugement et des délibérations de cette Commission, sommation lui en fut faite par huissier. Un de nos confrères raconte que le Maire refusa de nouveau et déclara en même temps qu'il se moquait de la loi comme de sa première culotte.

Après le 31 mars, on s'aperçut que la liste électorale portait des noms d'individus inscrits ailleurs, dans des villages environnants, même à Verdun, et n'habitant pas la commune.

Protestation fut déposée au greffe de la justice de paix.

Pour permettre au juge de paix de juger, il lui fallait la décision de la commission municipale, ou tout au moins justification de son existence.

Le maire auquel on s'adresse refuse encore tout renseignement.

Comme il n'y avait rien à faire du côté de ce citoyen au-dessus de la loi, on réclama l'intervention du préfet, par trois lettres successives, dont l'une fut remise en mains propres, à M. Aubanel, secrétaire-général.

On n'obtint pas davantage de la préfecture, pas la moindre réponse, pas le moindre accusé de réception.

Un huissier fut envoyé à la préfecture. M. Aubanel fit répondre, paraît-il, qu'il n'avait que faire des réclamations d'un comité libéral !

Me Drillon, devant le Juge de Paix, a démontré que les protestataires, citoyens français, ne pouvaient, de par l'inertie municipale et préfectorale, être forclos du droit indiscutable d'épurer et de contrôler la liste électorale. Autrement, toutes les illégalités seraient permises aux maires.

Le juge de paix rendra son jugement à quinzaine.

Mais le public, mis au courant de ces faits, ne pourra manquer de porter lui-même d'avance une appréciation sévère et de trouver extraordinaire cette façon bicarde d'interpréter la loi qu'on est chargé d'appliquer.

## LES GRÈVES

### A LILLE

### Chez les Typos

Comme nous l'avons dit, M. Keufer, secrétaire général de la Fédération du Livre, est arrivé mercredi soir.

Jeudi matin, il a eu une entrevue avec MM. Liégeois-Six, président, et Robbe, secrétaire du Syndicat des patrons. Ce Syndicat s'est réuni dans la soirée.

MM. Keufer, Masson assistaient à la réunion. Dans le but de conciliation, ils ont déclaré que les ouvriers consentaient à donner 57 heures de travail par semaine (7. h. le lundi et 10 heures les autres jours.

Un échange de vues très long a eu lieu à la suite de cette déclaration.

Finalement les patrons se sont réunis et le résultat de leurs délibérations sera transmis aux ouvriers aujourd'hui.

Aucune communication n'a été faite à la presse.

### A l'Usine de Fives

Une entrevue a eu lieu hier après-midi à la Préfecture entre les délégués ouvriers et le directeur de l'usine. M. Aubanel y assistait. Les délégués ouvriers ont maintenu leur demande de renvoi de M. Barde.

Le directeur se retranchant derrière une décision du Conseil d'administration n'a pas voulu y souscrire.

Aucune entente n'a pu être conclue.

A 7 h. 1/2 du soir, les grévistes se sont réunis à l'*Alcazar* où a été rendu compte du mandat des délégués. Les grévistes ont voté à l'unanimité la continuation de la grève.

De plus, il a été décidé que contrairement à ce qu'avait demandé le directeur, les ouvriers ne se rendraient pas, par atelier, à l'entrevue sollicitée, mais qu'ils iraient tous cet après-midi à l'usine, afin d'exposer leurs revendications.

### A ROUBAIX

Jeudi matin, à 9 heures, trente-six coupeuses de velours du tissage Motte-Bossut et Mengers, avenue des Villas, se sont mises en grève.

Elles réclament une augmentation de deux francs sur certaines pièces et de un franc sur d'autres pièces.

**Chez les maçons.** — Les ouvriers maçons en grève ont tenu une réunion jeudi après-midi. Lecture leur a été donnée d'une lettre des entrepreneurs. Dans cette lettre ceux-ci déclarent qu'ils ne peuvent consentir à discuter plus qu'ils ne l'ont fait la liste des revendications.

**Au tissage Huet et Mac Avoy.** — MM. Huet et Mac Avoy ont fait savoir aux grévistes de leur établissement de la rue Bernard, qu'ils consentaient à discuter avec eux leurs revendications. Mais ils refusent d'entrer en pourparlers avec les grévistes du tissage du quai de Dunkerque.

### A CAMBRAI

**La grève des couvreurs.** — Jeudi matin, les patrons et les ouvriers couvreurs ont eu une entrevue à l'Hôtel de Ville, devant M. Copin, adjoint.

L'entente n'a pu se faire : les patrons ayant déclaré ne pouvoir donner 0 fr. 50 à l'heure, réclamée par les ouvriers.

Ces derniers, au nombre d'environ 50 ont décidé la continuation de la grève.

## Pour les Victimes de la Résistance

Quesnoy-sur-Deûle. — M. F[illegible] Cordonnier (2e souscription) [illegible]
Lille. — Gloire au Sacré-Cœur [illegible]
Dunkerque. — M. Alfred Joedt 10 »

*Le Comité catholique du Nord continue son appel en faveur des Victimes de la Résistance.*

*Les demandes de secours affluent de toutes parts, d'autant plus dignes d'être prises en considération qu'elles viennent de familles ouvrières privées du salaire qui les faisait vivre.*

*Prière instante d'envoyer au plus tôt les souscriptions et le produit des quêtes aux bureaux de la « Croix du Nord ».*

## NE PERDEZ PAS D'ARGENT

Pour bien louer vos maisons ou appartements et trouver rapidement locataire, ayez recours à la publicité du BULLETIN IMMOBILIER de la *Croix du Nord*. Il paraît en dernière page les mercredis et samedis.

L'insertion, 1 fr.; pour un mois, 5 fr.

## LILLE

### Service d'Été des Tramways

(SUITE)

**Ligne C**

De la place de la Gare à Hellemmes. — Heures des départs de la place de la Gare à Hellemmes : matin, tr. o. 4.47, tr. o. 5.02, tr. o. 5.10, tr. o. 5.17, tr. o. 5.25, tr. o. 5.32, tr. o. 5.47, tr. o. 6.02, tr. o. 6.10, tr. o. 6.17, tr. o. 6.25, 6.32, 6.47, 6.55, 7.02 et de 6 m. en 6 m. jusque 8.54; le dimanche jusque 11.50. Soir, en semaine, 8.54, 9.02 et de 13 m. en 13 m. jusque 12.04; le dimanche, 11.50, 12.00, 12.05, 12.10.

Heures des départs d'Hellemmes pour la place de la Gare : matin, tr. o. 5.16, tr. o. 5.32, tr. o. 5.40, tr. o. 5.47, tr. o. 5.55, tr. o. 6.02, 6.17, 6.31, 6.39, 6.45, 6.53, 7.09, 7.14, 7.21, 7.27 et de 6 m. en 6 m. jusque 9.19; le dimanche jusque 11.39. Soir, en semaine, 9.19, 9.27, et de 13 m. en 13 m. jusque 12.16; le dimanche, 11.39, 11.51, 12.09, 12.25.

**Ligne I**

De la place de la Gare à Lomme. — Premiers départs pour Lomme : tr. o. 4.35 du Dépôt par la porte de Canteleu et tr. o. 5.00 angle de la rue Nationale et du Boulevard.

Heures des départs de la Place de la Gare pour Lomme : matin, tr. o. 5.30, tr. o. 6.00, 6.32, 7.02 et de 15 m. en 15 m. jusque 8.32. Dimanche jusque 10.02. Soir, en semaine, 8.32, 9.02, 9.32, 10.02, 10.32; le dimanche, 10.02, 10.32, 11.02.

Heures des départs de Lomme pour la place de la Gare : matin, tr. o. 5.17, tr. o. 5.43 tr. o. rue Bébarel 6.17 et de 15 m. en 15 m. jusque 8.47. Dimanche jusque 10.17. Soir, en semaine, 8.47, 9.17, 9.47, 10.17, 10.47; le dimanche, 10.17, 10.47.

**Ligne J**

De la place de la Gare à Tourcoing. — Premiers départs : Du dépôt de Marcq vers Tourcoing : tr. o. 5.00; de la place de Marcq vers Tourcoing, tr. o. 6.10; de Pont de Marcq vers Tourcoing : tr. o. 5.36; du dépôt de Marcq vers Lille; tr. o. 5.17.

Heures des départs de la place de la Gare pour Tourcoing : matin, tr. o. dépôt 5.58, tr. o. place Marcq 6.27, 7.01 et de 17 m. en 17 m. jusque 8.37 soir; dimanche jusque 9.45; en semaine, 8.37, 9.11, 9.45, 10.19, 10.53, 11.27. Soir, dimanche 9.45, 10.19, 10.53, 11.27.

Heures des départs de Tourcoing pour la place de la Gare : matin, tr. o. dépôt 5.27, tr. o. pl. Marcq 5.55, 6.29, 7.03 et de 17 en 17 m. jusque 9.47 soir, en semaine 9.47, 10.21, 10.55. Soir, dimanche, 9.47, 10.04, 10.21, 10.38, 10.55.

Derniers départs de Lille pour le dépôt de Marcq : En semaine, 12.01. Dimanche, 11.44, 12.01

Derniers départs de Tourcoing pour le dépôt de Marcq : En semaine et dimanche, 11.39, 11.53 et 12.27.

(*A suivre*).

## Le drame au vitriol

M. Marmontel, commissaire du quartier, s'est rendu jeudi à l'hôpital Saint-Sauveur, où Théophile Leuridan lui a fourni les renseignements que nous avons donnés hier.

Le commissaire a interrogé ensuite la vitrioleuse, Marie Debaerdemacker, habitant en garni, 73, rue de la Monnaie. Elle a déclaré avoir voulu se venger de Leuridan.

Marie Debaerdemacker a été écrouée, jeudi après-midi, à la suite d'un interrogatoire de M. Frémicourt, substitut.

Les médecins qui ont examiné la victime, ainsi que nous l'avons dit, ne croient pas que les yeux soient atteints et ils estiment que l'incapacité de travail ne dépassera pas un mois.

Le parquet n'a pas nommé de juge d'instruction. Marie Debaerdemacker comparaîtra à l'audience de samedi prochain.

## Grave affaire

Jeudi, un habitant du quartier de La Madeleine, un sieur H..., au cours d'une discussion avec sa femme l'a mordue cruellement à la figure.

S'acharnant sur sa victime, il lui porta de violents coups de pied dans le ventre.

La femme H... a été conduite à l'hôpital Saint-Sauveur. H... a été arrêté dans la soirée.

La police s'occupera peut-être de cette affaire aujourd'hui.

**La fête des Roses.** — Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, dimanche prochain, au Palais-Rameau, dans le féerique décor de l'Exposition d'horticulture, les honneurs de la Rose seront rendus à l'architecte Louis Cordonnier et au poète Georges Houbron.

Mme Gaston Ardoin, reine des Roses, glorifiera les récipiendaires. Des discours seront prononcés par M. le Dr Vermesch, président des R. de F.; M. Baudon, adjoint au maire de Lille; M. Charles Brun, de la Fédération régionaliste de France; M. Dumont, maire de Dunkerque, et M. René Lecholleux, rénovateur des Rosati. Cette cérémonie aura lieu exactement à 11 heures du matin.

A 1 heure, au *Jardin des Fleurs* du Bois de la Deûle, un banquet sera servi. Les souscriptions (6 fr.) sont reçues au secrétariat, 1, passage Fontaine-del-Saulx, jusqu'au 23 juin, à midi.

A 3 h. 1/2, dans la pelouse du *Jardin des Fleurs*, matinée littéraire et artistique, avec le précieux concours de Mmes Riddez, Eva Marsy, Masurel-Vion, Anicot-Masson, Alice Labienvenu; MM. Riddez, de l'Opéra, Paul Avis, J. Anicot, A. Capon, G. Carton, V. Dubois, F. Drumez, A. Fage, E. Jonglet, E. Lante, E. Pascalin, O. Petit, F. Pihen.

La fanfare du 16e chasseurs, chef : M. Fourez, prêtera son concours à la cérémonie du matin et à celle de l'après-midi.

**Le Jardin Vauban sera fermé** au public pendant la journée de vendredi 22 juin, afin de permettre l'installation des décors et motifs lumineux de la fête qui y sera organisée les 23, 24 et 25 juin, à l'occasion des fêtes de Lille.

---

FEUILLETON N° 28

## LE MAUVAIS PAS

*par Jacques des Gachons*

Il partagea une autre journée entre le verdoyant et coquet Magnet, et Lys-Saint-Georges, fruste et imposant.

Une autre fois, levé dès patron-jaquet, il alla par Sarzay et son château féodal, jusqu'à Nouvy-Saint-Sépulcre dont l'église, du XIIe siècle, est si curieuse. Il revint par Tranzault, le pays des Glorieux — car, en Berry, les habitants de chaque petite ville ont un surnom, une sornette, comme on dit, — par Montipouret, le pays des Faux-Témoins, si l'on en croit Laisnel de la Salle. Et il sourit à la pensée du sobriquet des habitants de son Saint-Chartier qu'on appelait les Râlets.

Les râlets sont de petites grenouilles qui pullulent dans les fossés et les mares et qui, dès le soir venu, chantent avec des voix de cristal.

— Le petit Râlet part pour Paris, se dit François.

Et il eut un peu de mélancolie.

Il alla se promener à Nohant, dans le parc de la Bonne Dame, selon l'expression des paysans de la contrée qui ont conservé le souvenir ému d'une George Sand bienfaisante et bienveillante. François qui ne l'a point connue, la considère comme une sorte de fée aussi. N'a-t-elle pas peuplé le pays de ses créations, la petite Fadette, Madeleine Blanchet, François le Champi, Marie, les Maîtres Sonneurs, le meunier d'Angibault, — pour ne parler que des héros principaux? N'a-t-elle pas pris à cette terre qu'il foule, toutes ses couleurs, toute sa bonté, toute sa splendeur? Qui ne connaît la vallée Noire? La mare au diable est ici près, dans ce bois. La roue du moulin d'Angibault tourne derrière ses peupliers; on boit chez la nouvelle meunière un lait savoureux, qu'on vous offre avec un sourire :

— Me le payer, mon bon monsieur? Vous ne voudriez pas! Je ne suis pas marchande. Tout ce que je désire, faut me croire, c'est que vous le trouviez bon.

Ah! les braves paysans. Les vieux aiment leurs écus. Ne les ont-ils pas gagnés! Les jeunes sont farauds. C'est qu'ils sont de bonne race!

Et François mêle tout, les héroïnes dont il se souvient et les paysannes qu'il rencontre, qu'il connaît, les romans qu'on lui a lus et la réalité qu'il feuillette chaque jour avec une si grande amitié. Il savait bien qu'il aimait le Berry, peut-on ne pas aimer son petit pays natal? mais jamais il ne l'avait senti si profondément. Se pouvait-il qu'il fût à la veille de le quitter.

Alors dans le petit parc de Nohant, dont le bois est tapissé des feuilles luisantes de la pervenche, dont les allées serpentent sous le dais des jeunes chênes, François fit le vœu de consacrer tout le talent qu'il pourrait avoir à la glorification du Berry et particulièrement à la vallée de l'Indre, aux châteaux de son pays et aux légendes qui y fleurirent.

Chaque jour, une nouvelle étude venait s'ajouter aux anciennes et gonfler davantage le carton qui allait partir pour Paris.

M. Bonvent, Mme Bonvent et Madeleine se réjouissaient de cette fièvre féconde.

Quant au cousin Parfait, toujours ironique, il frappa sur l'épaule de François, le jour du départ et lui dit à l'oreille un de ses proverbes favoris :

— Tu as mangé le dessus de la soupe, mon garçon.

Ce qui était une façon spirituelle de lui faire comprendre qu'il quittait l'état de bonheur pour un inconnu qui ne le vaudrait jamais.

Ce ne fut que le lendemain que les Bonvent s'aperçurent du vide énorme causé par le départ de leur fils.

— J'ai la sensation, dit M. Bonvent au cousin Parfait d'être amputé d'un bras ou d'une jambe.

Mme Bonvent pleurait dans les moments qu'elle se trouvait seule, mais dès que son mari rentrait elle déployait toute son énergie pour paraître résignée et pour animer la maison.

Madeleine avait Bertrade pour quelques jours encore et elle profitait.

Contre sa coutume, Bertrade se montrait fort curieuse et questionnait beaucoup sa petite amie sur François, sur ses travaux, ses projets et les relations qu'il aurait à Paris; cela ramenait la conversation sur M. Olivier qui paraissait intéresser de plus en plus la bonne fée du Bois Garnault. Elle prenait alors un petit ton dégagé qui intriguait Madeleine.

La jeune fille parlait de préférence de la future exposition de son cousin : elle désirait de toutes ses forces pouvoir y assister :

— Il faudrait que François ait besoin de moi pour l'arrangement. Comment faire?

Bertrade réfléchit; puis :

— Il y aurait bien un moyen, ce serait de... Mais je te dirai cela plus tard. Viens un peu que je te montre quelque chose.

Du fond d'un tiroir fermé à triple tour elle tira un paquet soigneusement emmailloté, copieusement saupoudré de poivre en grains et dégageant par surcroît une forte odeur de camphre. Des épingles de nourrice, un peu rouillées le fermaient hermétiquement.

— Soupèse, dit Bertrade.

— Comme c'est léger.

La serge verte dépliée il fallut découdre une enveloppe de toile, puis ce fut le tour d'un papier de soie, quatre fois roulé autour du mystérieux contenu.

Enfin, avec mille précautions, Bertrade étendit devant sa petite amie éblouie une large broderie tout le long de laquelle couraient des fils d'or, dessinant une harmonieuse arabesque de feuillage et de fruits mûrs. C'était irréel et ensoleillé.

— Mais c'est un trésor que vous possédez là, grand'mère!

— Cela me vient de mes aïeules, dont l'une était fée, si l'on en croit la tradition, car vraiment ceci est une œuvre de fée. Mais dites-moi, grand'mère, vous avez dû être riche, très riche un jour.

— Tout le monde est riche, petite amie. Crois-moi c'est un grand trésor que nous lèguent en qualités, en vertus, en souvenirs ceux qui nous ont précédés sur cette terre. Chaque siècle, s'élargit notre domaine. Ce sont les ingrats, les aveugles qui se plaignent. Nous devrions passer notre temps à remercier nos ancêtres et Dieu.

— Vous avez raison. Cependant tout le monde n'a pas au fond d'un tiroir bien clos une broderie d'or comme celle-ci.

Le vrai trésor n'est pas dans les choses visibles, Madelon; ceci n'est rien, une allumette l'anéantirait, un voleur peut s'en emparer. Mais ce que l'allumette ni le voleur ne m'enlèveront pas, c'est la petite science divine que l'on m'a transmise. Cette broderie est peu de chose, l'important c'est de savoir en transmettre le secret à ceux qu'on aime.

La voix de la vieille tremblait, émue;

— Madeleine, ma petite amie fidèle, je vais t'apprendre à faire cette broderie et si tu as une fille un jour, en souvenir de moi qui ne serai plus, tu lui apprendras à ton tour à broder ainsi. Il ne faut pas laisser perdre les bonnes traditions qui sont de magnifiques broderies dont les fils d'or rattachent les hommes d'aujourd'hui aux hommes d'autrefois et les hommes d'autrefois à Celui qui fut de toute éternité. C'est le secret du bonheur. Grâce à ce fil sacré nous savons d'où nous venons, il faut le tenir ferme de peur qu'il nous échappe...

Bertrade posa sa main, sa petite main rugueuse et froide, sur la main tiède de la jeune fille.

— Le temps presse, vois-tu. Ma vieille main se meurt, la tienne est toute chaude de bonne volonté : c'est à ton tour de posséder les secrets de la vie.

A partir de ce jour, Bertrade et Madeleine se virent davantage.

Madeleine eut tôt fait d'apprendre les points, nouveaux pour elle, de cette broderie. Quand Bertrade fut près de partir, ses leçons portaient déjà des fruits : la jeune fille avait entrepris un travail de longue haleine. A la description qu'elle en fit, sa vieille amie ne se tint pas de joie :

— Tu as deviné ma pensée, petite. Il n'est rien qui puisse me rendre aussi parfaitement heureuse. Etre devinée, c'est être comprise.

Il s'agissait de broder, à fils d'or, un encadrement à la longue suite des compositions du *Mauvais Pas* de François.

— Ce sera une jolie surprise, tu verras, dit la bonne vieille.

— Vous croyez? il trouvera peut-être cela ridicule, trop féminin...

(*A suivre*).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

*PUR CACAO ET SUCRE*

Fabriqué par les R.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)

Dépôt J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, Lille.